



Accident de mon fils à l'école

Par **karony**, le **26/08/2009** à **22:43**

Bonjour,

Mon fils a été bousculé par un camarade en septembre 2008 dans la cour de son école. Un dossier sinistre est ouvert auprès de mon assurance AGF car après examen médical mon fils risque de devoir faire des implants dentaires à l'âge adulte. Je rencontre actuellement des problèmes avec cette assurance mais ne concernant pas cet accident. Mon souhait est de quitter celle-ci pour une autre assurance. Je sais que le dossier est ouvert pour 30 ans, mais si je quitte cette assurance que va devenir ce dossier et si dans 15 ans mon fils doit effectuer des implants pourra t-il se tourner vers les AGF pour indemnisation? Merci de votre réponse